

Cahier du responsable



Foi et Lumière international

Sommaire

Introduction	4
Notre vision et notre mission dans le monde	5
I – Le rôle du coordinateur à Foi et Lumière	6
1) Le coordinateur à Foi et Lumière, un serviteur	6
a. Serviteur de la vision	7
b. Serviteur de la communion	8
c. Organisation et coordination	9
2) La coordination, expérience de la collégialité	9
3) Être de bons intendants des dons qui nous ont été confiés	11
a. Reconnaître et développer ses dons de coordinateur	11
b. Valoriser les coordinateurs qui ont de l'expérience	12
c. Les finances à Foi et Lumière	12
II - Vie de la communauté et responsabilité	14
1) La communauté	14
a. La nature de la communauté	14
b. La vie de la communauté	15
c. Les communautés autour des jeunes enfants	22
d. La croissance d'une communauté	24
e. Donner naissance à une nouvelle communauté	28
f. Les communautés vieillissantes	30
g. Les finances de la communauté	31
2) Coordination de la communauté	32
a. L'équipe de coordination	32
b. Le rôle spécifique du coordinateur	36
c. Où trouver soutien et confirmation ?	38
III - La province et l'international	39
1) La province	39
a. Qu'est-ce qu'une province ?	39

b. Comment l'organiser ?	40
c. La vie de la province	40
2) Coordination de la province	41
a. L'équipe provinciale	41
b. Le coordinateur provincial	42
c. Le vice-coordinateur provincial	42
d. Les finances de l'organisation provinciale	43
3) Coordination Internationale	43
a. L'assemblée générale	44
b. Le conseil d'administration	44
c. Le conseil des coordinateurs	44
d. L'équipe de coordination internationale	45
e. Le coordinateur international	45
f. Le coordinateur international adjoint	45
g. Les finances de l'organisation internationale	46
Annexes	
1. L'accompagnement dans Foi et Lumière	47
2. Afin de mieux nous connaître	52
3. Le discernement	54
4. Comité de nomination et équipes de projet	55
5. Documents disponibles	57

Foi et Lumière international

3, rue du Laos 75015 Paris- France – T + (33) 1.53.69.44.30
international@foietlumiere.org - www.foietlumiere.org

Edition 2022

Introduction

Nous vous remercions d'avoir accepté d'assumer une responsabilité à Foi et Lumière. À la suite de Jésus, le bon Berger, vous êtes comme des bergers à Foi et Lumière¹. Tous les coordinateurs à Foi et Lumière travaillent ensemble afin de nourrir la vie des communautés qui sont le cœur de notre mouvement. Nous savons qu'il y a des joies, des difficultés et des défis associés à un rôle de responsabilité. Nous continuons à avancer car nous savons que nous ne sommes pas seuls. Nous savons que Jésus est proche. Il nous a envoyé des personnes pour nous soutenir : l'équipe de coordination de la communauté, l'équipe provinciale et le vice-coordonateur qui nous accompagne. Ils nous ont été envoyés pour partager nos joies et nos peines, nos peurs et notre espérance.

Ce document voudrait vous apporter une aide supplémentaire. Il apporte des éléments pratiques à ce qui est défini dans la Constitution. Ce livret n'est en aucun cas complet. Mais nous pensons qu'il peut vous aider à répondre aux questions que vous pourriez vous poser. Nous espérons qu'il vous sera utile et vous assiste auprès de ceux dont vous avez la charge afin qu'ils grandissent dans l'unité et la paix.

Un autre document ressource pourra vous éclairer sur votre rôle : *Porter ensemble la responsabilité*.

Il est important que nous construisions et renforçons ce lieu de communion, de pardon et de célébration, où chacun d'entre nous, que nous ayons un handicap ou non, que nous soyons membres de la famille ou amis, puissions grandir dans l'amour de Dieu et des uns pour les autres.

¹ Seul Jésus est le bon berger. Nous pouvons essayer de marcher dans ses pas, apprenant à être doux et humble, mais évitons de nous faire appeler "bergers".

Notre vision et notre mission dans le monde

Nous considérons que le fait d'appartenir à Foi et Lumière et d'accepter la responsabilité d'une communauté est un appel de Dieu. Nous croyons que son dessein, lorsqu'il a inspiré nos fondateurs en 1968, allait bien au-delà de la simple reconnaissance des besoins et des souffrances de la famille Proffit (Camille et Gérard dont les deux enfants, Loïc et Thaddée, étaient lourdement handicapés) et des familles dans la même situation. Il n'offrait pas simplement une opportunité à des jeunes de s'engager dans un mouvement qui pourrait changer leur vie. Enfin, ce n'était pas uniquement pour éveiller l'attention de nos Églises chrétiennes à la nécessité de donner une vraie place à chacun de leurs membres.

Dieu a donné à Foi et Lumière la mission de devenir un témoin vivant, dans le monde et pour le monde, des valeurs que Jésus nous a apprises : la complémentarité des dons et des besoins, l'unité et l'harmonie dans la diversité, l'inestimable valeur de chaque personne et, par-dessus tout, aimer comme Dieu nous aime. Dans nos communautés nous nous efforçons de vivre pleinement, en vérité, que chaque personne est précieuse, unique et aimée. En tant que coordinateurs à Foi et Lumière, nous avons la mission d'être fidèles au don que nous avons reçu. Mais nous avons aussi une mission qui s'étend au-delà de nos communautés, de nos provinces et même de notre famille internationale. Dans beaucoup, voire la plupart des parties du monde, Foi et Lumière rame à contre-courant. Nous ne pouvons pas exister que pour nous-mêmes. En reprenant les mots que Dieu a eus pour son serviteur (Isaïe 49, 6) il ne suffit pas d'être au service des membres de Foi et Lumière. Dieu désire que nous soyons la *lumière des nations* afin que son *salut parvienne jusqu'aux extrémités de la terre*.

I - Le rôle du coordinateur à Foi et Lumière

La responsabilité à Foi et Lumière se porte toujours à plusieurs. A chaque niveau (communauté, province, international), il y a des coordinateurs¹ qui sont discernés et élus (communautés ou provinces). D'autres sont nommés (vice-coordinateurs de province ou vice-coordinateurs internationaux). Ils coordonnent une équipe responsable de l'organisation et de la vie du mouvement au niveau de la communauté, de la province ou de l'international. D'autres encore sont nommés pour faire partie d'une équipe et accompagner des projets communautaires ou provinciaux.

1) Le coordinateur à Foi et Lumière, un serviteur

À Foi et Lumière, tout coordinateur est d'abord un serviteur suivant les traces de Jésus (Jean 13, 1-17). Il est appelé à servir ses frères et sœurs pour une période donnée, la durée de son mandat. Le coordinateur prie afin d'être animé par l'Esprit Saint et apprendre à être *doux et humble de cœur*.

Le rôle principal du coordinateur est d'aimer les personnes ayant un handicap mental², d'être proche de leurs parents et des membres de leur famille et d'être capable d'inviter et de favoriser la rencontre avec des amis, surtout des jeunes. Le coordinateur a aussi le désir de comprendre, *d'être avec* et de servir ceux dont il a la responsabilité. Afin de bien servir les autres, le coordinateur reconnaît ses propres besoins et prend soin de lui-même.

¹ "Coordinateur" désigne soit une personne nommée temporairement au poste de coordinateur, soit une personne élue pour une responsabilité au niveau de la communauté, de la province ou de l'international. Le coordinateur est toujours un laïc. Il peut être élu soit individuellement, soit avec son conjoint. Dans ce cas, lors d'un vote, ils ont une seule voix.

² Dans ce texte, on a privilégié l'expression "personne ayant un handicap mental". Le langage évolue beaucoup selon les époques et les cultures. Chaque pays retiendra l'expression communément utilisée, du moment qu'elle marque le respect de la personne.

Nous avons tous des vies bien remplies au sein desquelles Foi et Lumière occupe une place particulière. À cause de nos autres pré-occupations et responsabilités, nous ne sommes pas toujours disponibles et nous ne pouvons certainement pas effectuer tout ce que les autres peuvent demander ou attendre de nous. Nous apprenons à accepter nos limites, à faire des choix selon ce que nous pouvons faire, et à faire davantage confiance à Dieu et aux autres.

Le coordinateur accomplit son rôle en étant *un serviteur de la vision, un serviteur de la communion et un serviteur de l'organisation.*

a. Serviteur de la vision

Le coordinateur voit l'importance qu'ont les personnes ayant un handicap mental et leur famille dans le plan de Dieu et sait à quel point elles ont besoin d'être entourées par des amis et une communauté. De même, le coordinateur doit avoir une véritable compréhension de Foi et Lumière telle qu'exprimée dans la Charte et la Constitution (vocation, inspiration, buts et structure). Il se laisse guider par leur inspiration et suit la voie qu'elles tracent. Être serviteur de la vision est la principale responsabilité du coordinateur à Foi et Lumière. Il doit s'assurer de ne pas être débordé par toutes les activités à organiser, ou même par l'accompagnement des membres de la communauté ou d'autres coordinateurs.

À Foi et Lumière nous croyons que Dieu nous a donné une vision de la manière dont les personnes peuvent être amenées à se rassembler, se rencontrer et se soutenir dans des communautés telles qu'elles sont décrites dans la Charte et la Constitution. Le coordinateur est au service de cette vision.

Le coordinateur annonce régulièrement la vision non seulement au sein de Foi et Lumière mais aussi aux Églises et à la société. IL fait connaître au monde le don des personnes ayant un handicap mental, leurs besoins de relation, d'amitié et de communauté et le rôle spécifique qu'elles peuvent jouer pour réunir des personnes de cultures, d'histoires et de traditions religieuses différentes.

Le coordinateur s'inspire de la sagesse des anciens coordinateurs, puisant dans leur expérience, désirant apprendre d'eux afin de mieux servir ceux qu'il accompagne.

Afin d'être un meilleur serviteur de la vision, le coordinateur à Foi et Lumière est continuellement nourri par la Charte. Il puise son inspiration et sa capacité de renouveau à travers la réflexion et la prière personnelle, seul et avec son équipe et sa communauté.

En tant que serviteur de la vision, le coordinateur reste ouvert et attentif à l'Esprit Saint. Il lit les signes des temps afin de faire face avec confiance aux défis qu'il rencontre. Avec son équipe, il a besoin de rester ancré en Jésus et de garder du temps pour la prière et le discernement.

b. Serviteur de la communion

Le coordinateur porte dans son cœur et sa prière les personnes dont il a la charge, permettant à chacun de trouver sa place. Il écoute et fait preuve de patience. Il est disposé à surmonter les difficultés, à discuter des conflits qui peuvent surgir. Il est capable de pardonner et sait comment travailler avec des personnes différentes en encourageant une atmosphère de réconciliation. Le coordinateur est humble. Il est garant de l'unité.

La communion consiste à être avec l'autre d'une manière profonde et véritable. Nous prenons du temps ensemble, apprenant à nous connaître l'un l'autre, nous assurant que chacun est écouté et entendu. En communauté, notre espérance, nos peurs, nos idées et nos souhaits sont accueillis, reconnus et compris. Nous sommes acceptés tels que nous sommes.

Le coordinateur a la responsabilité particulière d'être un artisan d'unité. Il y arrive en cherchant le consensus, en invitant son équipe à trouver un terrain d'entente commun à partir duquel tous pourront avancer ensemble, dans un esprit d'unité pour plus de vie.

Le coordinateur reste à l'écoute attentive de chacun. Lorsque des conflits apparaissent, il joue un rôle de médiateur, ne jugeant ni ne prenant parti, mais en essayant de découvrir la vérité et rappre-

lant à tous les valeurs et les principes sur lesquels la communauté et le mouvement sont fondés.

Le coordinateur témoigne aussi par son exemple, étant prêt à reconnaître ses besoins et ses erreurs, à demander soutien et pardon.

Le coordinateur appelle tous les membres à marcher dans les pas de Jésus. Il les encourage et les confirme.

c. Serviteur de l'organisation

Le coordinateur a la charge de l'organisation et de la coordination des activités qui nourrissent la vie de la communauté. Il est aidé et soutenu par ceux qui l'ont choisi et avec qui il travaille. Ensemble, ils se partagent les responsabilités : ils portent la vie de Foi et Lumière dans la prière, ils planifient et évaluent, ils reconnaissent et mettent en valeur les dons de chaque membre, aidant chacun à grandir et à trouver une appartenance. Ils voient les besoins et fixent les priorités. Le coordinateur sait déléguer.

Chaque coordinateur est confirmé, encouragé et aidé par son accompagnateur. Confronté à l'importance de la responsabilité qui lui a été confiée, le coordinateur peut avoir peur et douter. Il n'a pas toutes les compétences. Il demandera de l'aide dans les domaines où il a des faiblesses. Dieu est proche de ceux qui exercent une responsabilité et s'efforcent de le faire humblement dans un esprit de service. Nous pouvons être sûrs d'une chose, nous ne sommes pas seuls.

2) La coordination, expérience de collégialité

Foi et Lumière est un mouvement de communautés au sein d'une famille internationale. La coordination à Foi et Lumière est un service auprès d'une communauté, d'une province ou de l'international pour permettre à chaque niveau de garder la vocation et la mission de Foi et Lumière. Ceci repose sur une communication aimante, claire, directe, opportune et précise.

Foi et Lumière croit que chaque membre est responsable de la vie du mouvement selon ses dons et ses capacités. Pour cela, chaque

membre, surtout le coordinateur et les membres des équipes de coordination, ont besoin de formation.

La coordination dans Foi et Lumière est une tâche qui s'accomplit sur une période déterminée. Il est essentiel que chaque coordinateur se retire à la fin de son mandat afin de permettre aux autres de développer et de partager leurs dons de coordination.

- **Le coordinateur**

Avec son équipe, il partage la responsabilité de coordonner le travail de la communauté, de la province ou de l'international dans l'esprit du mouvement. Foi et Lumière a un processus spécifique de discernement pour choisir ses coordinateurs (voir annexe 3, page 54).

- **L'exercice de la coordination**

La coordination à Foi et Lumière est façonnée sur le modèle de nos communautés. Elle a pour source une vie de prière, d'écoute de l'Esprit Saint et de discernement.

La coordination à Foi et Lumière est collégiale. Elle encourage tous les membres de l'équipe à participer aux réflexions, aux discussions et aux prises de décision. Après avoir écouté, réfléchi et dialogué, les décisions sont prises par consensus. Lorsque l'équipe ne peut arriver à un consensus, un vote peut être mis en place après avoir écouté tous les points de vue. En de très rares occasions, le coordinateur peut être amené à prendre une décision seul, en s'appuyant sur la prière et après avoir écouté tous les avis.

- La coordination à Foi et Lumière favorise un véritable esprit de communauté entre les membres de l'équipe ; chaque équipe vit son temps de rencontre en vivant les quatre temps des réunions de la communauté.
- La coordination à Foi et Lumière encourage le développement de nouvelles responsabilités.
- Le coordinateur invite l'équipe à se rencontrer régulièrement.

La fidélité des membres de l'équipe apporte une stabilité au groupe. En menant à terme la responsabilité qui leur est confiée, les membres de l'équipe rendent la coordination efficace. Un changement périodique des membres de l'équipe est essentiel pour la vie et le renouvellement de la communauté et du mouvement. C'est pour cela que chaque mandat a une durée fixée par la Constitution.

Durant leurs réunions, le coordinateur est attentif aux temps de prière, de partage et de célébration. Il y a un temps pour la formation et un temps pour le travail : évaluer, voir les besoins, réfléchir, établir des priorités, prendre des décisions, planifier. Il veille à ce que chacun participe et soit écouté.

- **La coordination et les finances**

Un des aspects de la coordination est de surveiller les besoins financiers reliés à de chaque cercle de responsabilité, de veiller à ce que Foi et Lumière ait les moyens nécessaires pour remplir sa mission au niveau local et dans le monde.

3) Être de bons intendants des dons qui nous ont été confiés

a. Reconnaître et développer ses dons de coordinateur

Partout dans le monde et à chaque cercle de responsabilité, chaque membre de Foi et Lumière doit porter une attention particulière à l'identification et au choix de bons coordinateurs. Nous avons le devoir de leur fournir outils et formation afin que les bons coordinateurs deviennent meilleurs, soient plus compétents et efficaces. La bonne volonté et la disponibilité ne suffisent pas. L'amour et la prière sont essentiels mais les exigences complexes de l'accompagnement de groupes extrêmement diversifiés requièrent des compétences et des dons spécifiques. Ce sont ceux sur lesquels se portera notre attention quand viendra le temps de discerner et de choisir un coordinateur. Il ne peut pas avoir toutes les qualités mais au sein de l'équipe, collectivement, l'ensemble des compétences des uns et des autres s'additionnent pour une meilleure coordination.

Bien évidemment, les coordinateurs doivent être bien accompagnés par d'autres coordinateurs expérimentés.

b. Valoriser les coordinateurs qui ont de l'expérience

Que fait-on de ces coordinateurs qui ne sont plus éligibles ou disponibles à des postes de responsabilité ? Le rôle le plus important à Foi et Lumière est d'être un membre fidèle de sa communauté. Cependant, nous devons faire tout notre possible pour accueillir et continuer à bénéficier des dons, de l'expérience et de la sagesse de ceux qui ont servi de leur mieux les communautés, les provinces et la famille internationale. Il ne faut pas les oublier et les inviter à participer, par exemple, au comité de nomination, à une équipe de projet...

c. Les finances à Foi et Lumière¹

Nous avons des besoins. Les finances font aussi partie de la vie à Foi et Lumière mais elles revêtent un caractère particulier. Quatre mots les résument : **transparence, compétence, générosité et confiance.**

Les finances à Foi et Lumière se distinguent radicalement de celles d'autres organisations qui ont la responsabilité de réaliser des projets concrets pour les personnes ayant un handicap : écoles, centres, établissements... La mission de Foi et Lumière est la communion des personnes, elle met l'accent sur le *être avec* plutôt que sur le *faire pour*. Les finances sont au service de cette communion.

Foi et Lumière croit que la Providence pourvoira toujours à ses besoins si nous faisons de notre mieux ce que nous pouvons faire. L'argent dont on a besoin pour la vie de la communauté et du mouvement doit être le fruit d'un travail commun.

Afin de pouvoir agir en toute transparence, Le *tableau finances* reçu du secrétariat international doit être soigneuse-

¹ Tous les détails pratiques se trouvent dans le livret *Règles financières*, disponible au secrétariat international ou dans l'intranet du site.

ment rempli et envoyé chaque année à la province pour la communauté, à l'international pour les provinces.

Nous formons un même corps à travers le monde, nous prenons soin les uns des autres que nous soyons proches ou éloignés, tout en donnant priorité aux plus pauvres. La solidarité financière au sein de notre famille internationale sert la mission de Foi et Lumière qui est appelée à s'approfondir et à se faire connaître.



II - Vie de la communauté et responsabilité

La vie de Foi et Lumière est principalement vécue au sein des communautés locales. Toute la structure et les autres cercles de responsabilité ont été mis en place pour nourrir et soutenir cette vie de communauté et pour relier les communautés entre elles à travers le monde. Notre communauté n'est pas seule. Nous sommes une communauté de communautés.

Dans ce chapitre vous trouverez des informations utiles pour la création d'une communauté, sa vie, ses étapes de croissance de sa naissance à sa maturité et sur l'importance et le rôle de l'équipe de coordination avec le coordinateur de la communauté.

1) La communauté

a. La nature de la communauté

Qu'est ce qui rend une communauté unique et spéciale ? Nous sommes faits pour travailler et vivre ensemble. Quand un groupe de personnes choisit de se regrouper autour d'une vision commune et de valeurs qui servent une cause profondément bonne, nous avons les bases d'une communauté.

• Les membres de la communauté

Les communautés Foi et Lumière sont composées de personnes ayant un handicap mental entourées des membres de leur famille, d'amis, spécialement de jeunes et d'un aumônier¹. Elles se retrouvent régulièrement, au moins une fois par mois. Le nombre de membres constituant une communauté est important. Une communauté ne doit pas être trop grande pour que chacun puisse se rencontrer et bien se connaître. Une communauté peut se créer à partir d'un groupe d'une quinzaine de personnes (trois familles et leurs amis) qui se retrouvent régulièrement. Quand la communauté atteint ou excède le nombre de quarante personnes, elle doit se préparer à donner naissance à une nouvelle communauté.

¹ Voir la note sur les aumôniers, disponible au secrétariat international ou dans l'intranet du site.

- **La recherche d'un équilibre entre les membres**

Il est très important de travailler à l'établissement et au maintien d'un équilibre entre les membres de la communauté, de compter assez d'amis, au moins un par personne ayant un handicap ce qui permet un jumelage. Ils s'accompagnent l'un l'autre durant les réunions et entre les réunions. Chaque groupe de membres apporte ses dons et, ensemble, ils forment ce caractère unique propre aux communautés Foi et Lumière. Parmi les amis, les jeunes jouent un rôle particulier. Souvent, toutes les générations se mêlent, des bébés aux aînés. La communauté est le miroir de la famille. Cependant il peut être parfois préférable de créer des communautés spécialement autour de jeunes enfants, comme nous le verrons plus loin.

- **L'engagement des membres**

Construire une communauté prend du temps. Les membres ont besoin de temps pour se rencontrer et apprendre à se connaître. La vie de la communauté devient réalité quand les participants assistent régulièrement aux rencontres et sont fidèles au *temps de la fidélité*, aussi appelé *quatrième temps*. Il est important pour la communauté de savoir qui est réellement engagé en tant que membre. Quand une nouvelle personne a participé à plusieurs rencontres, l'équipe de coordination peut l'inviter à s'engager à participer à la vie de la communauté de façon régulière pour au moins un an. Les communautés sont aussi encouragées à préparer chaque année une célébration où tous les membres renouvellent leur engagement¹.

b. La vie de la communauté

- **Les rencontres mensuelles**

Chaque rencontre de la communauté est une célébration. Elle est caractérisée par quatre temps : un temps d'accueil,

¹ Cela se fait souvent au cours de la Fête de la Lumière ou en début d'année.

Le Carnet de route

La principale ressource dont dispose l'équipe de coordination de la communauté pour planifier les rencontres mensuelles est le *Carnet de route* annuel. Il est préparé chaque année par des équipes de différents pays. Il propose pour chaque mois une méditation sur un thème et des suggestions pour vivre les quatre temps de la rencontre. C'est à l'équipe de coordination d'adapter, comme elle le souhaite, ce qui est présenté à la culture particulière et aux traditions chrétiennes des membres de la communauté.

un temps de partage, un temps de prière et un joyeux temps de fête. Bien souvent, ils s'entremêlent. L'équipe de coordination détermine la meilleure façon d'intégrer ces quatre composantes durant les rencontres tout en suivant le *carnet de route*.

Afin de vivre pleinement la rencontre et de permettre aux amitiés de se développer, il est important de réserver assez de temps à ces rencontres (au minimum trois heures).

• Les quatre temps des rencontres mensuelles

– Un temps d'accueil

La Charte nous rappelle que l'essentiel est de créer des relations personnelles. La manière dont nous accueillons chaque personne donne le ton à la rencontre. Nous prenons le temps de partager les nouvelles avec l'un et l'autre. Un chant ou quelques jeux permettent de créer une atmosphère propice à l'ouverture des cœurs. Pour ces raisons, le temps réservé à l'accueil peut parfois être assez long.

– Un temps de partage

L'accueil est suivi d'un partage autour du thème mensuel présenté dans le *carnet de route* : c'est la nourriture du cœur et de l'âme. Un mot bref est préparé et présenté par le coordinateur de la communauté, un membre de l'équipe de coordination ou l'aumônier. Cette méditation peut être illustrée par un mime évangélique auquel *tous* participent. Puis, nous formons des petits groupes (de six personnes

environ) pour échanger sur ce que nous avons retenu du mime et répondre aux questions proposées par le *carnet de route*. Chaque groupe est animé par un membre de l'équipe de coordination. Parfois, les parents peuvent désirer se rencontrer séparément pendant que leurs enfants et les amis partagent leurs propres activités.

– Un temps de prière

Il est bon d'avoir un *coin prière*. Un environnement préparé et décoré avec soin, créant une ambiance propice au recueillement. La prière doit pouvoir être comprise par chacun sans aucune explication. Un symbole (eau, lumière, objet, dessin, geste spécifique...), des chants, des instruments de musique nous invitent à nous ouvrir à Dieu. Nous utilisons la richesse des cultures locales et des traditions religieuses et sociales.

Le temps de prière est l'occasion pour la communauté de présenter au Seigneur ce que chacun porte dans son cœur et ce qui a été partagé en petits groupes. C'est le temps de rendre grâce et de se confier au Seigneur. Nous portons une attention particulière à ce que chaque personne puisse participer, s'exprimer.

Certaines communautés dont les membres appartiennent à la même confession religieuse se rassemblent le dimanche,

Revivre l'évangile

Revivre l'Évangile à Foi et Lumière est une excellente façon de s'exprimer pour les personnes ayant un handicap mental. Elles comprennent au fond d'elles-mêmes des choses que les mots ne peuvent traduire. Cela se présente comme un mime, mais va beaucoup plus loin car il place la personne dans la situation décrite dans les Écritures. Ce n'est ni un jeu de rôle ni la mise en scène d'un spectacle. C'est tout simplement une activité qui permet de revivre un passage des Écritures comme une véritable histoire se déroulant ici et maintenant et qui s'adresse à chacun de nous aujourd'hui. Il est bon que *tous* participent et puissent vivre un personnage, que personne ne soit laissé de côté en *spectateur*.

Le mime peut se dérouler en silence pendant qu'un texte biblique est lu, ou avec quelques mots en prenant soin de ne garder que quelques phrases clés.

assistent ensemble à la messe paroissiale et tiennent leur rencontre par la suite. C'est idéal car la vocation de Foi et Lumière est de s'assurer que les personnes ayant un handicap et leur famille trouvent leur place au sein de leur communauté ecclésiale. Lorsque la communauté se réunit pour une célébration spéciale (eucharistie, culte ou célébration liturgique ou paraliturgique), celle-ci doit être bien préparée (chants, gestuelle, offrandes...) et caractérisée par la simplicité, le recueillement et la joie, tout en respectant les traditions de son Eglise.

Les communautés interconfessionnelles préfèrent se réunir en semaine afin de permettre à chaque membre de participer à la liturgie de son propre culte. Ces communautés préparent et vivent ensemble un temps de prière significatif et nourrissant durant leurs rencontres.

– **Un temps de célébration, de fête**

Nos rencontres sont caractérisées par des moments de joie : nous jouons, chantons, dansons... et partageons un repas. Par le repas ou le goûter et la fête, nous célébrons notre amitié. Il est bon de s'asseoir autour d'une même table surtout si elle est préparée avec soin et bien décorée. Même si nous n'avons que quelques fruits à partager.

Les communautés aiment célébrer les anniversaires. C'est une manière de reconnaître la valeur unique de chaque personne, la place privilégiée qu'elle tient dans la communauté et le don spécial qu'elle apporte. La communauté peut aussi célébrer l'anniversaire du jour où elle a été créée, de sa reconnaissance.

– **Un temps d'amitié et de fidélité**

L'amitié s'approfondit quand on prend le temps d'être ensemble. Entre les rencontres, les membres de la communauté aiment se retrouver par petits groupes ou simplement à deux ou trois : ils disent leur vie, leurs peurs, leurs rêves, leur espérance... Ils prient, se rendent service, se détendent, partagent

un repas ou d'autres activités qui nourrissent l'amitié : c'est le temps de la fidélité (Charte I, 4)

Les pèlerinages, les retraites, les camps d'été et les fins de semaine qui permettent à la communauté de partager une vie commune pendant quelques jours, sont aussi des temps de fidélité. Ce sont des activités importantes qui permettent d'approfondir les relations mutuelles et de resserrer les liens communautaires.

A ces diverses occasions, le responsable de l'événement enverra le document *Code de conduite* rempli et signé au coordinateur provincial. (A demander au secrétariat international ou à télécharger sur le site)

- **La spiritualité de Foi et Lumière dans la vie de tous les jours¹**

Certains décrivent nos communautés Foi et Lumière comme étant une *école de sainteté*. Beaucoup disent que leur vie a changé depuis qu'ils sont dans la communauté. Nous voyons les autres différemment, non par rapport à ce qui nous sépare, mais par rapport à ce que nous partageons. Nous voyons le monde différemment à travers l'expérience de nos nouveaux amis. Nous commençons à changer notre façon de voir et d'être avec les autres, y compris nous-mêmes. Les choses qui nous paraissaient importantes commencent à l'être moins. Nous cheminons ensemble, partageant nos joies et nos peines. Avec le temps et à mesure que nous découvrirons la force de l'accompagnement dans les moments difficiles, prenant exemple sur Marie et Jean au pied de la croix, nous cessons d'essayer de changer, de vouloir éliminer, de tenter d'améliorer ce qui ne peut l'être.

Nous grandissons dans la compréhension, l'acceptation et l'amitié. Nous voyons des dons et des signes d'espérance là

¹ Voir le livre du Père Joseph Larsen *Lettres à mes frères et sœurs de Foi et Lumière* disponible au secrétariat international ou dans l'intranet du site.

où l'on ne voyait avant que tragédies et limites. Nous acceptons nos dons avec gratitude et humilité comme des occasions de servir. Nous faisons des choix différents et nos actions reflètent ce que nous apprenons. Nous avons maintenant une meilleure et plus profonde relation avec Jésus.

- **Le besoin d'être présent dans la grande communauté**

Notre Charte affirme notre conviction que les personnes ayant un handicap mental jouent un rôle essentiel dans la communauté humaine, la société et les Églises. Afin de mettre en application leurs dons et de grandir en tant que personnes, elles ont besoin d'être complètement intégrées, de participer et d'appartenir à la société et à leur Église et d'avoir l'occasion de donner et de recevoir. Afin de témoigner de ses dons uniques, il est important que la communauté saisisse les différentes occasions de participer à la vie des églises locales et de la société (prières communes, activités de formation spirituelle, service aux autres, célébrations communautaires et pèlerinages, activités de loisirs...).

- **Un jumelage avec une communauté religieuse**

Il est bon que chaque communauté établisse, autant que possible, des liens avec une communauté religieuse. Le jumelage consiste à donner régulièrement des nouvelles, à confier des intentions de prière et à rendre visite (une fois par an) à cette communauté pour un temps de rencontre et d'amitié.

- **Notre vocation et notre mission œcuménique**

Au cours des années, les communautés se sont développées au sein de différentes dénominations chrétiennes. Le mouvement a pris de plus en plus conscience de sa vocation spécifique au sein des Églises et de la société, et de sa mission œcuménique. Cela implique deux facettes : la communion des cœurs et la recherche de l'unité entre les Églises.

Cette mission se situe essentiellement dans *la communion des cœurs*. La communion des cœurs est énoncée dans la prière qui est l'âme du mouvement œcuménique : *Père, unis-*

nous tous, que le monde croie en ton amour.

A travers cette *communion des cœurs*, les personnes appartenant à des Églises différentes deviennent amies, s'écoulent mutuellement, admirent l'œuvre de l'Esprit Saint chez l'autre. Cette *communion des cœurs* suppose que nous valorisons l'essentiel : ce qui nous unit et non ce qui nous sépare. Cette communion des cœurs suppose aussi que nous grandissons dans l'amour de notre propre Église et que nous approfondissons les fondements de notre foi.

La *seconde facette* est de désirer, de rechercher et de prier pour l'unité des Églises partageant une foi commune. Le chemin vers l'unité sera long car nous sommes confrontés à un certain nombre d'éléments et de traditions et, dans certains cas, à une histoire douloureuse qui nous divise. Pour faire face à ce travail, Foi et Lumière est appelé à informer les prêtres et les pasteurs de ce qui est vécu au sein du mouvement, ses souffrances et ses joies.

Il existe trois types de communautés :

- Une communauté enracinée dans une Église et dont les membres appartiennent tous à cette Église. L'œcuménisme est donc vécu à travers la prière pour l'unité des chrétiens et le désir que tous ne fassent qu'un¹.
- Une communauté dont la plupart des membres appartiennent à une Église et qui accueillent des membres appartenant à d'autres Églises.
- Une communauté interconfessionnelle accueillant des membres de plusieurs confessions chrétiennes (dans des proportions plus ou moins égales) et ayant une prière commune à toutes les traditions représentées.

Sur le chemin de l'œcuménisme, Foi et Lumière croit que les

¹ Il est bon que, par des liens personnels, la communauté puisse aller visiter une paroisse d'une autre tradition, par exemple pendant la semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

personnes ayant un handicap peuvent être source d'unité. Foi et Lumière souhaite aider les communautés à véritablement vivre cette mission œcuménique et à cet effet a édité un livret sur *l'œcuménisme dans Foi et Lumière*, source d'inspiration aussi bien que conseils pratiques¹.

- **Liens des communautés avec leur Église**

Les communautés maintiennent des liens avec leur Église grâce à la participation régulière de leurs membres et grâce aux communications et aux visites qui s'effectuent entre les communautés et les autorités ecclésiales. L'aumônier de la communauté joue un rôle important pour aider tous les membres à s'implanter et à appartenir à leur propre Église (voir le paragraphe sur les aumôniers page 33).

- c. **Les communautés autour des jeunes enfants**

Foi et Lumière encourage l'accueil, au sein d'une même communauté, de personnes ayant un handicap mental toutes générations confondues. Cette diversité est très enrichissante. Mais nous avons remarqué que les parents de très jeunes enfants se sentaient mieux au sein de communautés rassemblant d'autres parents avec des enfants en bas âge. Les besoins pratiques des très jeunes enfants sont différents de ceux des enfants d'âge scolaire, des adolescents et des adultes. Les rencontres ont besoin de se dérouler sur un rythme différent. Cela peut s'avérer très difficile d'organiser une rencontre qui réponde aux besoins de chacun. Ainsi, petit à petit, des communautés se sont créées autour de jeunes enfants et de leurs parents. Souvent, les frères et sœurs y participent.

Aujourd'hui, il existe une autre raison pour laquelle nous sommes très favorables à ce genre de communauté. La vie des jeunes enfants ayant un handicap est menacée avant et même après la naissance. Dans certains pays, des parents subissent des pressions pour abandonner leur enfant. Face à ces angoisses et

¹ Disponible au secrétariat international ou dans l'intranet du site.

Une mission spéciale auprès des jeunes amis

Les communautés avec de jeunes enfants ont aussi une mission auprès des jeunes. Leur donner des responsabilités et leur faire organiser des activités et des animations sont d'excellents moyens de les inviter à découvrir les dons des personnes ayant un handicap mental à travers Foi et Lumière. Les jeunes ont envie de rendre service, ils peuvent alors se sentir véritablement utiles et voir leurs propres dons appréciés. Cela leur permet aussi de recevoir la Bonne Nouvelle et d'accueillir leur petitesse, de découvrir qu'ils sont aimés de Dieu tels qu'ils sont, avec leurs imperfections et leurs dons. Et ainsi s'ouvre à eux une toute nouvelle vision de la vie.

ces incertitudes, Foi et Lumière désire apporter un rayon d'es-pérance à ces familles. En les accueillant, elles leur font com-prendre qu'elles ne sont pas seules. D'autres familles ont vécu cette lourde épreuve et tiennent à être à leurs côtés. Elles peu-vent témoigner que la vie de ce petit enfant mérite d'être vécue, qu'il ne demande qu'à être aimé et à aimer en retour. Il attire les amis, il est au cœur de ces communautés qui ont surgi avec lui. Lorsque nous savons cela, la souffrance et la joie peuvent coexister.

• Les membres

Une telle communauté peut être formée de trois ou quatre familles, chacune accompagnée d'un ami. La famille entière, les frères et sœurs font partie intégrante de cette communau-té. Il est bon aussi d'accueillir des familles avec des enfants non handicapés. Un ou deux couples plus âgés peuvent jouer le rôle rassurant de grands-parents et ainsi maintenir la struc-ture familiale de la communauté. Il est très important d'avoir un aumônier dès la création de la communauté. Il peut être un soutien majeur pour les parents dans leur cheminement.

• Les activités

Il est nécessaire d'organiser des activités dédiées aux enfants, qui peuvent être basées sur le thème du mois du *carnet de route*. Ces activités peuvent être prises en charge par les amis (notamment les adolescents et les jeunes adultes). Pendant ce

temps, les parents peuvent de leur côté se réunir en petits groupes afin de partager leurs difficultés, leurs souffrances leur joie et leur espérance.

d) La croissance d'une communauté

Une communauté est un être vivant qui a son rythme de croissance, sa vitalité, sa maturation mais aussi ses périodes de difficultés, ses défis, ses inquiétudes, ses maladies.

Sur ce chemin de croissance qui va de sa naissance à sa reconnaissance, la communauté a besoin d'être guidée par un accompagnateur ayant un point de vue extérieur objectif, qui puisse soutenir, confirmer, rappeler le contenu de la Charte et de la Constitution, insuffler une nouvelle espérance. Ce sera le rôle du vice-coordonateur provincial ou de son délégué. Il n'y a pas besoin de précipiter les étapes de croissance de la communauté, chacune trouvera son propre rythme.

• De la naissance à la reconnaissance

– Premier contact

Un accompagnateur de Foi et Lumière (habituellement un membre de l'équipe provinciale) se met en relation avec une ou deux personnes qui ont exprimé le désir de créer une communauté. Les documents nécessaires leur sont remis : *la Charte et la Constitution, Notre premier carnet de route...* À leur tour, les personnes désirant commencer une communauté contactent des familles, des amis, un prêtre, une communauté paroissiale... Un petit groupe de personnes intéressées se rassemble pour mieux connaître Foi et Lumière et prie ensemble pour que naisse la nouvelle communauté.

– Communauté en formation

Il est important de chercher, dès le début, un équilibre parmi les membres, en incluant de jeunes amis et un aumônier. Après au moins deux rencontres dans l'esprit de Foi et Lumière, ils peuvent devenir une communauté *en formation*. Cette communauté est accompagnée, encoura-

gée et guidée par le vice-coordonateur provincial. Il nommera un *correspondant* qui sera le lien entre le groupe naissant et la famille Foi et Lumière.

– **Communauté en période probatoire**

Lorsque les membres (personnes ayant un handicap mental, famille, amis et aumônier) sont présents, que la communauté vit les quatre temps de Foi et Lumière pendant les rencontres mensuelles, que la communauté commence à vivre le *temps de fidélité*, qu'elle montre le désir de vivre selon la Charte et la Constitution de Foi et Lumière, alors la communauté en formation peut, après quelques rencontres, manifester à la personne qui l'accompagne son désir d'être reconnue officiellement comme communauté Foi et Lumière. Si l'accompagnateur approuve cette demande, il désigne un coordinateur de communauté par intérim et la communauté entre en période probatoire. À ce stade, la communauté se choisit un nom, si ce n'est déjà fait.

– **Communauté reconnue**

Afin d'entrer dans la famille Foi et Lumière, la communauté en période probatoire doit remplir les conditions exigées pour être reconnue et soumettre une demande de reconnaissance¹ auprès du coordinateur provincial ou du vice-coordonateur international si la communauté n'est pas liée à une province.

• **Les critères de reconnaissance d'une communauté**

- La communauté a une bonne connaissance de la Charte et de la Constitution, les accepte et souhaite vivre en accord avec leurs exigences. La communauté utilise le *carnet de route* pour préparer ses rencontres.
- La communauté souhaite en connaître davantage sur Foi et Lumière et se sert des autres documents existant pour son cheminement.

¹Voir page 57.

- L'évêque local (ou l'autorité ecclésiastique appropriée) est tenu informé du projet.
 - L'équipe de coordination est stable et travaille en équipe avec le coordinateur de communauté par intérim.
 - La communauté regroupe au moins quinze personnes assistant régulièrement aux rencontres : des personnes ayant un handicap mental, des membres de la famille, des amis, et un aumônier.
 - La communauté vit les quatre temps des rencontres mensuelles : accueil, partage, prière, fête et le temps de fidélité entre les rencontres mensuelles.
 - La communauté essaie d'être proche d'une paroisse ou d'une communauté ecclésiale locale et de s'y intégrer.
 - La communauté est en période probatoire depuis au moins un an.
 - La communauté a été visitée au moins deux fois par le vice coordinateur provincial ou son délégué. Il aura visité au moins une fois l'équipe de coordination de la communauté et une fois la communauté tout entière.
 - La communauté désire appartenir à la famille internationale.
- **Qui reconnaît la communauté ?**
L'équipe provinciale détermine si une communauté peut être reconnue comme communauté Foi et Lumière. Si la communauté n'est pas reliée à une province, la reconnaissance est faite par le vice-coordonateur international après avoir pris l'avis de l'équipe internationale.
 - **Quelles sont les étapes à suivre ?**
 - La communauté entière évalue la vie de la communauté à l'aide du questionnaire *Afin de mieux nous connaître* (voir annexe 2, page 52).
 - Une demande de reconnaissance, expliquant les raisons

pour lesquelles la communauté désire rejoindre la famille Foi et Lumière, est envoyée par courrier au coordinateur provincial ou au vice-coordinateur international, avec le questionnaire *Afin de mieux nous connaître*.

- Après évaluation, l'équipe provinciale ou l'équipe de coordination internationale décide si la communauté peut être reconnue.
- La reconnaissance, annoncée dans une lettre de bienvenue, est une occasion de célébration pour la communauté et s'y joindront les autres communautés voisines et le coordinateur (et si possible les membres de l'équipe) qui l'a reconnue.

- **Élection du coordinateur de la communauté**

Une fois que la communauté est reconnue, la communauté tout entière ou l'équipe de coordination de la communauté procède à l'élection de son coordinateur. (Voir la note sur le discernement et les élections à Foi et Lumière disponible au secrétariat international ou dans l'intranet du site.)

- **Que se passe-t-il si la communauté n'est pas prête ou ne désire pas rejoindre le mouvement Foi et Lumière ?**

Il est nécessaire que les coordinateurs de la communauté sachent vraiment ce qu'est Foi et Lumière avant de commencer à se réunir en communauté. Si la communauté ne s'appuie pas sur la Charte et la Constitution pour l'organisation des rencontres, il lui sera très difficile de faire des changements ultérieurs (par exemple s'ils se rencontrent sans être entourés de jeunes amis ou de membres de la famille dès le début, ou si leur but est de faire quelque chose *pour* les personnes ayant un handicap mental plutôt qu'*avec* elles, ou s'ils ne désirent pas appartenir à la famille internationale...) ou ne veulent pas apporter leur contribution financière à la vie de Foi et Lumière (contributions annuelles et solidarité).

Il est important que l'équipe qui accorde la reconnaissance et la communauté elle-même, comprennent qu'un groupe peut

faire un excellent travail sans être appelé à faire partie de Foi et Lumière. Par exemple, si une communauté se sent appelée à se réunir seulement avec des personnes ayant un handicap physique et non mental, ou si elle ne se sent pas appelée à se réunir avec les membres de la famille, cela peut être un signe que Dieu les appelle à une différente forme de groupe. Dans de telles circonstances, le rôle du vice-coordonateur provincial est d'aider le groupe, s'il le désire, à trouver dans quelle direction Jésus l'appelle et non de faire pression afin qu'il accepte les directives de Foi et Lumière si cela ne semble pas être leur vocation.

Si la communauté souhaite appartenir à Foi et Lumière mais qu'elle éprouve des difficultés dans sa démarche, le rôle du vice-coordonateur provincial est de continuer à travailler avec elle afin de la soutenir et de l'aider à satisfaire ces conditions. Par exemple, essayer de l'aider à intégrer des amis ou des membres de la famille, si telles sont les difficultés rencontrées, ou les aider à se rencontrer régulièrement...

Dans de telles conditions, il peut être judicieux de demander à la communauté de refaire une évaluation et une demande de reconnaissance un an plus tard. Dans ce cas, il est nécessaire que le vice-coordonateur provincial fasse tous les efforts possibles afin de venir en aide à la communauté.

e. Donner naissance à une nouvelle communauté

Donner naissance à une nouvelle communauté est un signe de fécondité. C'est quelque chose qu'il faut espérer et non pas craindre.

Lorsqu'une communauté dépasse quarante personnes, il est nécessaire d'envisager la multiplication. Il est tout à fait compréhensible de rencontrer une résistance parmi les membres de la communauté, de solides relations étant tissées. Il peut être difficile de former une deuxième équipe de coordination, de trouver une paroisse qui accueille la nouvelle communauté et un autre aumônier. Le coordinateur de la communauté et l'équipe de coordination devront faire naître en chacun le désir de fonder

une nouvelle communauté. Fondamentalement, il s'agit d'amener les personnes à comprendre pourquoi il est indispensable d'aller jusqu'au bout de cette démarche. Cela est beaucoup plus facile quand la communauté a prié depuis les tout débuts de son histoire pour demander la grâce de grandir et de se multiplier.

• **Le processus**

La multiplication peut s'effectuer en divisant la communauté en deux ou bien en envoyant un groupe de six à douze personnes en mission afin qu'elles soient le noyau de la nouvelle communauté. Dans un premier temps, elle peut être reconnue si elle est bien formée et équilibrée au niveau des membres. Sinon, elle devra continuer sa croissance et passer une année en période probatoire.

Le vice-coordonateur provincial qui l'accompagne aidera au discernement et à l'élection du coordinateur ou à la nomination d'un correspondant et d'une nouvelle équipe de coordination.

La journée de la multiplication est un jour d'action de grâces et de célébration, c'est une naissance. C'est l'envoi de la nouvelle communauté en mission. Pendant un temps, les deux communautés auront une relation privilégiée et resteront en contact étroit tout en cherchant à établir leur propre identité.

Autres aspects à considérer dans la manière de multiplier une communauté

- Nous nous assurons d'une bonne répartition géographique qui facilitera les déplacements et encouragera les relations entre les membres.
- Nous demandons, bien évidemment, à chaque membre leur préférence et nous prenons en compte les amitiés déjà établies, tout en rappelant aux personnes que cette nouvelle étape est une mission, un service.
- Nous prenons en considération les affiliations religieuses afin d'assurer une meilleure inclusion et une meilleure intégration de chaque membre dans son Église.

Elles peuvent célébrer la Fête de la Lumière ensemble, organiser des camps d'été ensemble, vivre une retraite ou une session de formation...

f. Les communautés vieillissantes¹

Que se passe-t-il lorsque la communauté n'a plus d'énergie ? Vieillir est une étape normale de la vie, que le vieillissement de la communauté soit dû à l'âge de ses membres, à son incapacité à attirer de nouveaux membres ou tout simplement à son épuisement après des années sans renouvellement.

Si c'est une crise, l'équipe de coordination de la communauté et le vice-coordonateur provincial feront tout leur possible pour donner un nouveau souffle à la communauté. Le vice-coordonateur provincial peut faire venir en mission deux, trois ou quatre membres d'une autre communauté, organiser des rencontres avec une communauté dynamique de la région, aider à l'accueil de nouveaux membres, encourager la communauté à participer à un camp d'été ou à une retraite provinciale...

Lorsqu'il s'agit d'une communauté dont le vieillissement est dû à l'âge de ses membres et qu'elle ne peut plus accueillir de nouveaux pour différentes raisons, le vice-coordonateur provincial accompagnera la communauté vers l'acceptation de cette nouvelle étape de sa vie. Il l'aidera à trouver sa nouvelle vocation au sein de Foi et Lumière et à la vivre dans l'espérance et la confiance.

Le coordinateur de la communauté encouragera la fidélité entre les membres et les aidera à trouver le rythme approprié pour leurs rencontres. Il maintiendra le lien entre la communauté et la vie de la province. Ainsi, la communauté pourra toujours sentir son appartenance à la famille Foi et Lumière et se sentira soutenue même si, à cause de sa situation, elle est moins pré-

¹ Voir aussi la note : *Comment accompagner les communautés vieillissantes* disponible au secrétariat international ou dans l'intranet du site.

sente aux rencontres provinciales et que sa structure d'organisation est adaptée à la situation. La communauté vieillissante est appelée à découvrir, d'une manière spéciale, sa mission de prière pour Foi et Lumière à travers le monde et pour la naissance de nouvelles communautés, spécialement pour la naissance de communautés autour de parents avec de jeunes enfants. Ce nouveau rythme de vie sera accueilli avec le support de l'équipe provinciale et sera célébré comme un nouvel envoi.

- **La fermeture d'une communauté**

Une communauté peut être dans l'obligation de fermer pour différentes raisons : le vieillissement, l'état de santé de ses membres... Certaines communautés ont jugé bon d'avoir une célébration de prière et d'action de grâces pour la vie de la communauté où chacun peut exprimer les joies vécues, où l'on peut s'engager à prier les uns pour les autres et se confier à Dieu. L'amitié entre les membres est encouragée à se poursuivre de toutes les façons, spécialement dans la prière

g. Les finances de la communauté¹

Il est demandé à chacun d'apporter une contribution personnelle. C'est la communauté qui détermine le montant qu'elle doit demander à chacun de ses membres en intégrant ses besoins, ceux de la province et ceux de l'international qui s'élèvent à 300 € par communauté.

- **Quand commence cette participation ?**

Une communauté en période probatoire depuis un an doit commencer à participer au soutien de la mission du mouvement.

- **L'importance d'un trésorier**

Le trésorier est choisi par l'équipe de coordination. Il gère les finances de la communauté. Il récolte les contributions de chacun en début d'année et remet à la province le montant

¹Voir la note *Règles générales pour la gestion financière* disponible au secrétariat international ou dans l'intranet du site.

qui lui revient ainsi que celui de l'international. Il aide à la recherche de fonds. Les réserves de la communauté ne doivent jamais être supérieures à ce qui est nécessaire à sa vie pour l'année en cours. Il soumet les comptes au trésorier provincial chaque année.

- **Les Journée Annonce et Partage**

Certaines activités peuvent être organisées par toute la communauté (vente de gâteaux, tombola, fête, repas servis à l'église après une liturgie, vente de fleurs...)¹. Ces événements nous permettent aussi de témoigner de ce qu'est Foi et Lumière.

2) **Coordination de la communauté**

a. **L'équipe de coordination**

Le rôle de l'équipe de coordination est de s'assurer que les personnes ayant un handicap mental et leurs familles soient entourées par une communauté d'amitié et de paix soutenue par des amis où chacun peut grandir.

Porter une communauté Foi et Lumière demande un travail d'équipe. Aucune personne n'a les dons, ni le temps, ni l'argent, ni l'énergie, ni la sagesse d'accomplir seule cette mission. D'où la nécessité d'une équipe qui travaille pour le bien de la communauté.

- **Sa composition**

L'équipe de coordination de la communauté est composée de quatre à huit personnes dont au moins un parent, un ami, un aumônier et, autant que possible, une personne ayant un handicap mental. Elle est animée par le coordinateur de la communauté. Les différentes responsabilités sont partagées entre les membres de l'équipe (secrétaire, trésorier ...).

- **Comment choisir les membres de l'équipe ?**

Les membres de l'équipe de coordination sont choisis pour

¹Voir le livret : *Quelques recettes faciles pour la recherche de fonds* disponible au secrétariat international ou dans l'intranet du site.

leur esprit de service et leurs talents, complémentaires si possible, et enfin pour leur sagesse et leur bon jugement. Il est recommandé de renouveler chaque année l'équipe de coordination afin d'assurer l'apport de nouvelles énergies. Il est important que l'équipe soit stable et fidèle afin qu'elle puisse réellement s'investir avec le coordinateur, au service de la communauté.

- **Un membre spécial : l'aumônier**

La présence d'un aumônier dans l'équipe de coordination est inestimable. Il représente Jésus qui guide la communauté à la lumière de l'Évangile. L'aumônier est habituellement celui qui préside les célébrations liturgiques, le temps de prière pendant la rencontre. Il est le lien avec son Église. Le rôle principal de l'aumônier est décrit dans la note *Aumôniers à Foi et Lumière*¹. L'aumônier est choisi par l'équipe de coordination ou la communauté pour un mandat de trois ans renouvelable.

- **Les responsabilités de l'équipe de coordination**

- Elle accompagne chacun des membres de la communauté, les écoute et est attentive à ses besoins.
- Elle fait en sorte que les rencontres soient vivantes, intéressantes, attrayantes et nourrissantes en assurant la qualité des temps de prières, de partages et de fête. Elle encourage les membres à se rencontrer régulièrement entre les rencontres de communauté.
- L'équipe prie ensemble et porte la communauté dans sa prière.
- Elle s'assure que la communauté est fidèle à sa vocation en établissant des priorités pour sa croissance.
- Elle sensibilise les membres de la communauté à la réalité de la grande famille Foi et Lumière au-delà des frontières de la communauté.

¹ Disponible au secrétariat international ou dans l'intranet du site.

- Elle réfléchit sur la Charte et la Constitution.
- Elle crée un climat de paix et d'unité favorable au développement de chaque personne et encourage chacun à révéler ses dons. Elle aide chaque membre à grandir en lui donnant une place au sein de la communauté.
- Elle facilite et encourage la communion entre tous les membres de la communauté, entre la communauté et la grande famille Foi et Lumière. Elle favorise l'intégration et l'inclusion des membres dans la communauté au sens large (Église et société).
- Elle met en place des activités qui insufflent une vie nouvelle : camps de vacances, retraites, pèlerinages... De temps en temps ces activités peuvent se faire avec d'autres communautés.
- Elle tient à jour l'annuaire de la communauté avec les coordonnées de chaque membre et en envoie tous les ans une copie au coordinateur provincial.
- Elle vérifie que les comptes sont bien tenus et exacts. Elle s'assure que les contributions sont bien versées à la province.
- Elle organise une *Journée Annonce et Partage* et envoie l'argent récolté pour la solidarité au trésorier provincial.

• **Comment fonctionne l'équipe de coordination ?**

L'équipe de coordination se penche continuellement et de façon approfondie sur la vie de la communauté. C'est la raison pour laquelle elle se réunit entre chaque rencontre de la communauté et vit les trois temps de la vie de la communauté.

– **Un temps de prière et de renouveau**

Afin d'approfondir sa formation, l'équipe lit et réfléchit, à chaque réunion, sur le thème du *carnet de route*. Elle peut lire des passages de la Charte, de la Constitution, des différents livrets publiés par Foi et Lumière et le livre de Marie-Hélène Mathieu *Plus jamais seuls, l'aventure de Foi et Lumière*.

– **Un temps de fête**

C'est à ce moment-là que l'équipe se détend et partage des moments de joie. Les membres de l'équipe chantent, dansent, jouent à un jeu, partagent un repas ou un goûter...

– **Un temps pour réfléchir et partager : l'évaluation**

L'équipe évalue la dernière rencontre de la communauté. Qu'est ce qui était bien et qu'est-ce qui l'était moins ? Comment mieux préparer la prochaine rencontre ? Comment améliorer la vie et l'atmosphère de la communauté ?

L'équipe réfléchit aussi au développement personnel de chaque membre. Est-ce que chacun a un sentiment d'appartenance à la communauté ? Y a-t-il des personnes qui sont seules, qui ne se sentent pas à l'aise ? Comment encourager les membres à se réunir entre chaque rencontre ?

– **Un temps pour préparer la prochaine rencontre**

Préparer, c'est avoir une vue d'ensemble et partager les responsabilités en s'assurant d'inclure tous les membres de la communauté selon leurs dons. L'équipe de coordination n'est pas là pour tout faire et tout préparer. Elle délègue, autant que possible, des tâches comme la décoration, les intentions de prière, la préparation d'un gâteau d'anniversaire...

– **Son rôle pendant la rencontre mensuelle**

Les membres de l'équipe et ceux ayant des responsabilités spécifiques doivent arriver en avance afin de préparer un environnement attrayant et accueillant et de s'occuper des détails de dernière minute. Ils animeront ce qu'ils ont planifié.

– **Un temps privilégié ensemble**

Aucune équipe de coordination n'a le temps ni la capacité de tout faire pour chaque rencontre. C'est pour cela que les équipes se retrouvent une journée ou une fin de semaine en début ou en fin d'année, peut-être dans la communauté religieuse avec laquelle la communauté est jumelée pour faire le bilan de l'année, planifier celle à venir et passer en revue la

vie de la communauté. C'est l'occasion de renforcer les liens, de prendre plus de temps pour prier, se réjouir et s'amuser ensemble.

Il est essentiellement demandé à l'équipe d'être unie afin de créer une unité dans la communauté. L'équipe sent une sorte d'urgence à partager le cadeau qui lui a été confié : Foi et Lumière ne peut être satisfait tant que certains parents et membres de la famille demeurent isolés, tant que des personnes ayant un handicap mental sont rejetées et tant que beaucoup de jeunes n'ont pas encore découvert le don des personnes ayant un handicap et rencontré l'amour de Dieu. Chaque équipe doit avoir l'aspiration de donner naissance à une nouvelle communauté.

– **Où trouver formation et soutien ?**

L'équipe de coordination invite régulièrement le vice-coordonnateur provincial à assister à une de ses réunions. C'est l'occasion de dialoguer ouvertement, de recevoir formation et soutien.

Foi et Lumière offre d'autres occasions de formation et du matériel grâce auxquels les membres des équipes de coordination peuvent se renouveler et approfondir leur engagement et leur compréhension des buts et objectifs du mouvement.

Les plus importants sont :

- Les rencontres et assemblées provinciales
- Les retraites
- Les sessions de formation
- Les pèlerinages
- Les documents Foi et Lumière
- "*Hisse et Ho !*" la lettre internationale de Foi et Lumière
- ...

b. Le rôle spécifique du coordinateur

Toute équipe et toute communauté a besoin d'un coordinateur qui rassemble ses membres dans l'unité. Le coordinateur de la

communauté rappelle à chacun que la communauté existe essentiellement pour accueillir et favoriser la croissance des personnes ayant un handicap mental, les membres de leur famille et leurs amis, dans l'esprit des Béatitudes. Il travaille avec l'équipe de coordination afin de s'assurer que toute la vie de la communauté est en accord avec la vision de Foi et Lumière.

Le coordinateur de la communauté écoute et est attentif aux apports, aux désirs et aux besoins de chacun, particulièrement des personnes que l'on entend peu ou qui se tiennent en marge de la communauté. Le coordinateur passe du temps avec les personnes solitaires et construit des ponts en cas de conflit.

Le coordinateur de communauté :

- favorise l'unité, guide, encourage et nourrit l'équipe de coordination,
- anime les réunions de l'équipe de coordination. Ensemble, ils apprennent à collaborer et à se soutenir,
- recherche de futurs coordinateurs et encourage le développement de leurs dons de coordination par le biais des formations afin que la vie de la communauté puisse continuer après la fin de son mandat,
- informe l'équipe de coordination et la communauté des événements Foi et Lumière se déroulant à proximité, dans la province et dans le monde, grâce au site internet, le groupe Facebook et "*Hisse et Ho !*" Il donne des nouvelles de la communauté à la grande famille Foi et Lumière,
- reste en lien régulier avec le vice-coordonateur provincial qui l'accompagne,
- encourage les membres de sa communauté à participer aux différentes activités proposées et organisées par Foi et Lumière : rencontres, sessions de formation, retraites...
- mène la délégation de la communauté à l'assemblée provinciale,

- sensibilise la communauté à la solidarité au sein de la famille internationale.

c. Où trouver soutien et confirmation ?

En exerçant ces responsabilités, le coordinateur de la communauté reconnaît ses dons et ses faiblesses. Il est naturel qu'il traverse des moments difficiles. Il peut être découragé, souffrir des critiques, des conflits ou de la stagnation de la communauté. Il peut aussi se sentir surchargé. Dans ces moments-là, il doit se rappeler que la communauté l'a choisi pour ce service et qu'il n'est pas seul. L'Esprit Saint lui viendra toujours en aide. De plus, il y a des personnes qui l'accompagnent, en qui il peut avoir confiance et à qui il peut demander de l'aide.

Il y a de nombreux soutiens sur lesquels il peut compter :

- les membres de la communauté,
- l'équipe de coordination,
- l'aumônier de la communauté,
- le vice-coordinateur provincial qui l'accompagne,
- l'équipe provinciale.



III - La province et l'international

1) La province

a. Qu'est-ce qu'une province ?

Les communautés Foi et Lumière ne sont pas des îlots isolés, elles appartiennent à un *corps*, à une *famille*, à une *communauté de communautés*. Une province réunit environ quinze à quarante communautés. Chaque province constitue une *branche* de la famille internationale de Foi et Lumière.

Quelle est sa fonction ?

La province a la responsabilité d'unir et de servir les communautés, plus spécialement par leur accompagnement et en organisant des activités enrichissantes pour tous les membres (assemblées, rencontres, retraites, sessions de formation, camps d'été...). Elle relie les communautés entre elles dans la province et avec la famille internationale.

Afin de servir ses communautés et de les représenter au mieux, la province met en place une association légale. Lorsqu'il y a plusieurs provinces dans un même pays géographique, il est utile et nécessaire d'avoir une association légale nationale.

Lorsque la province est constituée de communautés venant de différents pays, il peut être utile et nécessaire qu'une association légale soit créée dans chaque pays.

Les responsabilités provinciales et internationales

Les responsabilités provinciales et internationales servent à faciliter l'échange et la communication entre tous à travers le monde. Elles facilitent la formation des membres des communautés à la mission de Foi et Lumière en mettant l'accent sur l'approfondissement de sa vocation, ses objectifs, ses activités et sa spiritualité. Elles soutiennent tous les coordinateurs et veillent à la croissance de chaque communauté et de chaque membre. Elles invitent chacun, dans la famille internationale à être témoin et missionnaire dans les Eglises et le monde.

b. Comment l'organiser ?

Il n'y a pas une façon prédéterminée d'organiser la province. Chaque province a la liberté de s'organiser comme elle le souhaite afin de répondre aux caractéristiques particulières de chacun, mais elle doit le faire en lien avec le vice-coordonateur international qui l'accompagne.

Si une province réunit des communautés de cultures, langues, géographies différentes, elle peut choisir d'organiser des rencontres spécifiques pour des groupes de communautés et/ou nommer des vice-coordonateurs provinciaux pour accompagner des communautés reliées par leur environnement culturel, linguistique ou géographique. Ces regroupements de communautés ont pour but de faciliter la communication, la formation et l'accompagnement. Toutes les communautés font partie intégrante des assemblées et rencontres provinciales.

c. La vie de la province

• L'assemblée provinciale

L'assemblée provinciale est l'organe de représentation de la province. Elle a pour rôle de représenter tous les membres de toutes les communautés de la province. Elle met en place les objectifs et les priorités.

L'assemblée provinciale a lieu tous les quatre ans avec la participation des délégations de chacune des communautés de la province.

Les principales responsabilités de l'assemblée provinciale :

- établir les orientations stratégiques de la province,
- élire le coordinateur provincial,
- ratifier des noms pour le comité de nomination provincial.

• La rencontre provinciale

Son but est de donner vie au mouvement dans la province. Elle est principalement un lieu de partage, de réflexion et de formation des coordinateurs de communautés de la pro-

vince. C'est l'occasion de créer une communauté provinciale. Si possible, des membres des communautés sont également conviés aux rencontres provinciales.

2) **Coordination de la province**

a. **L'équipe provinciale**

Dirigée par le coordinateur provincial, l'équipe provinciale coordonne la mise en œuvre des orientations décidées par l'assemblée provinciale et gouverne le mouvement dans la province. Elle collabore étroitement avec le vice-coordinateur international qui l'accompagne afin de rester en communion avec la famille internationale.

• **Son rôle**

- L'équipe veille à ce que les coordinateurs de communauté soient élus conformément à l'esprit du mouvement.
- Elle organise une formation appropriée pour l'exercice de leur responsabilité.
- Elle soutient et accompagne les coordinateurs de communauté dans leur mission.
- Elle détermine les actions de formation à mener dans la province.
- Elle veille à l'épanouissement et au rayonnement des communautés dans un climat de proximité avec les communautés voisines.
- Après discernement, elle désigne les vice-coordinateurs provinciaux à partir d'une liste soumise par le comité de nomination provincial ou par les communautés concernées.
- Elle organise et anime l'assemblée et la rencontre provinciale et décide du nombre de délégués de chaque communauté et des invités.
- Elle nomme l'aumônier provincial.
- Elle nomme les membres des équipes de projets selon les besoins.

- Elle encourage la solidarité financière.
- Elle veille sur la structure légale de l'association et sur les finances de la province.

b. Le coordinateur provincial

Le coordinateur provincial est le lien principal entre les communautés et la famille internationale. Il reçoit et transmet les informations et communique avec le vice-coordinateur international qui accompagne la province.

• Son rôle

- Il accompagne les vice-coordinateurs provinciaux et leur communique toutes les informations dont il peut disposer.
- Il s'assure d'une réelle détection, dans sa province, de personnes susceptibles d'assumer des responsabilités à tous les niveaux.
- Il participe au conseil des coordinateurs qui a lieu tous les cinq ans.
- Il tisse des liens avec les autres coordinateurs provinciaux.
- Il mène la délégation provinciale à la rencontre internationale et l'assemblée générale qui a lieu tous les cinq ans.

c. Le vice-coordinateur provincial

Le vice-coordinateur provincial joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des communautés.

• Comment le choisir ?

Le comité de nomination provincial consulte les communautés et établit une liste de noms de responsables possibles. Après discernement et avec l'aide du vice-coordinateur international, le coordinateur provincial choisit les vice-coordinateurs provinciaux dans la liste de noms proposés par le comité de nomination.

- **Son rôle**

- Il accompagne les coordinateurs de communauté ainsi que les correspondants de communautés nouvelles.
- Il visite au moins une fois par an chaque communauté qu'il accompagne et maintient des contacts réguliers et fréquents par téléphone, courriel, visioconférence...
- Il crée des liens entre les communautés en proposant et en soutenant les actions de formation, les rencontres et les activités entre communautés (retraites, camps de vacances, sessions de formation...).
- Il diffuse aux coordinateurs de communautés toutes les informations concernant la vie de la province et de l'international.
- Il anime l'élection des coordinateurs de communauté.

d. Les finances de l'organisation provinciale

L'équipe provinciale est responsable des finances de la province. Elle encourage les *Journées Annonce et Partage*, rappelle les contributions personnelles annuelles et les autres manières de recueillir des fonds pour couvrir les frais des assemblées provinciales, des rencontres provinciales... ainsi que la participation de la province dans les activités internationales. L'équipe provinciale s'assurera que sa contribution annuelle a bien été envoyée au trésorier international pour assurer le fonctionnement de l'Association internationale et pour les besoins de la solidarité.

3) Coordination internationale

Le conseil d'administration de l'association internationale et l'équipe de coordination internationale sont au service de toute la famille internationale. Ensemble et en communion, ils veillent sur le mouvement dans le monde entier, approfondissent sa spiritualité, restent en lien avec les instances officielles des différentes Églises, mettent en place des équipes de projet internationales, préparent et publient les documents, gèrent toutes les questions

en rapport au mouvement, organisent et animent les rencontres internationales et les assemblées générales.

a. L'assemblée générale

L'assemblée générale représente les membres de Foi et Lumière du monde entier. Autorité première et ultime du mouvement, elle a la charge d'en fixer les priorités et sa direction d'ensemble, après consultation des communautés et des provinces.

Elle discerne et élit les membres du conseil d'administration : président, vice-président, trésorier international, coordinateur international, coordinateur international adjoint et deux autres membres.

Elle approuve les éventuels amendements à la Charte et à la Constitution proposés par le conseil d'administration.

b. Le conseil d'administration

Le conseil porte la responsabilité légale de l'association internationale. Son rôle principal est de prendre les décisions pratiques pour Foi et Lumière dans son ensemble, particulièrement dans les domaines du droit, des finances et de l'administration. Il se réunit deux fois par an.

c. Le conseil des coordinateurs

Le conseil des coordinateurs se réunit au moins une fois entre chaque rencontre internationale. Il est animé par le coordinateur international. Il est composé des coordinateurs provinciaux, des vice-coordinateurs internationaux et de l'aumônier international qui apporte soutien et accompagnement spirituel. Ensemble, ils sont responsables de donner vie au mouvement dans le monde entier. Les membres du conseil des coordinateurs se rassemblent pour former une communauté internationale et cherchent ensemble la volonté de Dieu pour Foi et Lumière. C'est un lieu de soutien mutuel, de formation et de réflexion. Ce temps de réflexion est l'occasion d'évaluer la mise en œuvre des priorités décidées par l'assemblée générale et

d'approfondir la compréhension des objectifs de Foi et Lumière et des façons dont le mouvement fonctionne.

d. L'équipe de coordination internationale

Son premier objectif est de donner vie au mouvement. Elle entretient des liens étroits avec les provinces. L'équipe de coordination internationale a une vision globale de la croissance, du développement et des difficultés de Foi et Lumière dans le monde. Cela lui permet d'identifier les priorités et les attentes du mouvement. Les vice-coordonateurs internationaux sont principalement attentifs aux coordinateurs de province qu'ils accompagnent et soutiennent. Elle travaille en équipe pour s'assurer que l'on identifie et que l'on choisit de bons coordinateurs et qu'on leur propose une formation appropriée.

Cette équipe est composée du coordinateur international, du coordinateur international adjoint, de l'aumônier international, des vice-coordonateurs internationaux et du secrétaire général. Elle se réunit au moins une fois par an.

e. Le coordinateur international

La principale préoccupation du coordinateur international est la vie, la croissance et le bien-être de la famille internationale dans chaque province et dans chaque communauté.

Son rôle

- Il met en œuvre les grandes orientations données par l'assemblée générale.
- Il dirige et anime l'équipe de coordination internationale.
- Il accompagne les vice-coordonateurs internationaux, aidé du coordinateur international adjoint.
- Il veille à l'organisation générale du fonctionnement de l'international et à la formation.
- Il participe aux réunions du conseil d'administration.
- Il est le garant de la vision.

f. Le coordinateur international adjoint

En lien régulier avec le coordinateur international, il assure avec lui l'ensemble de sa mission. Ils peuvent se partager d'un commun accord l'accompagnement des provinces.

g. Les finances de l'international

La vie de l'équipe de coordination internationale et du conseil d'administration dépend essentiellement des contributions des membres des communautés.

Le conseil d'administration et l'équipe de coordination internationale veillent à la formation des coordinateurs de province, à la gestion des finances et s'assurent qu'elles sont correctement gérées. Ils organisent la solidarité parmi les provinces afin que les ressources soient équitablement distribuées pour la vie et la croissance de Foi et Lumière à travers le monde.



Annexes

I. L'accompagnement dans Foi et Lumière

Nous avons besoin l'un de l'autre. C'est une des premières leçons que nous apprenons en appartenant à Foi et Lumière. Personne n'est censé voyager seul dans la vie. D'autres sont passés avant nous et partagent leurs expériences pour que nous puissions mieux vivre, apprendre et grandir.

Au sein de Foi et Lumière, nous avons des personnes qui nous aident à mieux vivre, à apprendre et à grandir, des coordinateurs qui sont prêts à marcher avec nous, à nous écouter et à partager ce qu'ils ont appris. Nous appelons cette relation et ce processus *accompagnement*. L'expérience nous a appris que le processus d'un bon accompagnement est mutuel, chaque partie en bénéficie. C'est le rôle principal de tous les coordinateurs à Foi et Lumière.

Sur la route d'Emmaüs

Dans l'Évangile de Luc (Ch. 24) nous avons un très bon exemple de ce que doit être l'accompagnement et pourquoi il est nécessaire. Sur la route d'Emmaüs, Jésus marche avec deux disciples. Il marche à leur côté, leur pose des questions, les écoute, leur parle de manière à ce que le feu de l'amour brûle dans leur cœur. Il interprète leur réalité, les provoque et leur rappelle comment les choses devaient être faites. Jésus leur donne l'opportunité de l'inviter à rester avec eux. Il demeure avec eux et le soir venu et partage le pain. Jésus a nourri les disciples, leur foi a été renforcée et ils ont été comblés de joie. Jésus les laisse pour qu'ils puissent continuer la mission pour laquelle ils ont été appelés.

Les disciples étaient libres de s'exprimer, ne se sentaient pas jugés, ils écoutaient ce que Jésus avait à dire. Eux qui avaient pu être effrayés, fuyant leur vocation, ont eu la possibilité de revenir chez leurs frères et sœurs pour annoncer la Bonne Nouvelle.

Tout comme ces deux disciples, vous n'êtes pas seul. Quelqu'un marchera à vos côtés, posant des questions, vous stimulant, interprétant, écoutant, demeurant près de vous lorsque la nuit tombe et que vous vous sentez fatigués. Quelqu'un fera le voyage avec vous et sera votre compagnon. Et à votre tour, comme coordinateur, vous serez celui qui marche aux côtés des autres, vous serez leur compagnon.

a) Les sortes d'accompagnement

Il y a différentes sortes d'accompagnement : spirituel, personnel et fonctionnel. Chaque personne a la responsabilité de chercher et de trouver ceux qui ont la compétence et la formation pour un accompagnement spirituel et personnel. Les coordinateurs de Foi et Lumière ont la vocation de recevoir et de proposer un accompagnement fonctionnel aux autres coordinateurs et équipes. L'accompagnement fonctionnel au sein de Foi et Lumière est centré sur le rôle.

Comment suis-je en train de vivre mon rôle ? Comment suis-je dans ce rôle ? Comment suis-je en train d'exercer cette responsabilité ? Comment suis-je en train d'aider les autres à exercer leur rôle ? Ce n'est ni une relation de travail, ni une relation de supervision, mais une relation personnelle centrée sur ce rôle qui ne nous appartient pas, mais qui nous a été confié.

Le but du processus d'accompagnement est de permettre à chaque personne de grandir et de devenir un meilleur coordinateur, d'aider Foi et Lumière à réaliser sa vocation et ses objectifs.

L'accompagnement est un cheminement vers la communion. Il est important dans cette relation d'accompagnement de créer des liens de confiance qui nous permettront d'être vrais, transparents et de pouvoir exprimer dans la simplicité nos besoins et nos soucis, de partager notre expérience, de reconnaître nos forces et nos faiblesses, de nous écouter, de nous informer, de nous poser mutuellement des questions de prier et de rire ensemble.

b) Des choix fondamentaux

Certains choix fondamentaux doivent être faits pour qu'un accompagnement soit réussi au sein de Foi et Lumière. Nous ne choisissons pas les personnes que nous accompagnons ni celles qui nous accompagnent. Mais il nous est demandé de les aimer. Comment faire lorsqu'il existe des différends et des problèmes ? Nous essayons d'apprendre à connaître ces personnes, à découvrir et reconnaître leurs dons, ce qu'il y a de bon chez eux. Nous prions pour et, si possible, avec eux.

c) Qui accompagne ?

À Foi et Lumière, l'accompagnement est la responsabilité de tout coordinateur.

d) Où et quand accompagner ?

Accompagner veut dire assister les coordinateurs dans leurs tâches quotidiennes, cheminer côte à côte, les aider à approfondir leurs racines dans Foi et Lumière. C'est aussi aider dans des situations particulières : lorsque le coordinateur vient d'être élu (période de transition) ou lorsque le coordinateur fait face à des difficultés, lorsque l'équipe ne réussit pas à bien travailler ensemble...

L'accompagnement se fait lors de rencontres en tête à tête, formelles ou informelles. Ils peuvent aussi profiter d'autres événements : durant les rencontres, les sessions de formation, les retraites, les discernements...). Entre les rencontres, ils maintiennent le contact (téléphone, lettres, courriels, visioconférences...).

L'accompagnement en groupe se fait lorsque l'accompagnateur vient rendre visite à la province ou à la communauté, lorsqu'il se rend aux sessions d'équipe ou à l'occasion d'une rencontre provinciale ou internationale. Cela permet d'accompagner le groupe (communauté, équipe ou assemblée) dans son ensemble.

e) Évaluation à mi-mandat

Il est utile que l'accompagnateur qui dirige l'équipe suive ce processus pour voir comment le coordinateur et son équipe fonctionnent à la lumière du mandat qui leur a été confié. Ceci peut se faire en cherchant et en reconnaissant les domaines où le coordinateur réussit bien, en faisant des suggestions pour améliorer les domaines encore en souffrance et en invitant les membres de l'équipe à renouveler leur engagement de se soutenir et de s'assister mutuellement dans la mission en cours, en unissant leurs dons à ceux de leur coordinateur.

f) Comment accompagner

Il peut être très utile au début d'établir ensemble un programme de contacts réguliers (appel téléphonique tous les quinze jours,

courrier ou courriel hebdomadaire...). Il est bon de programmer à l'avance les réunions qui nécessitent la présence de l'accompagnateur, comme décrit dans la Charte et la Constitution (discernements, rencontres...).

g) Comment "être" ?

L'accompagnateur sait comment être présent quand nécessaire, dans une attitude humble et discrète. Il sait comment se faire proche, tout en gardant ses distances afin de conserver une vue d'ensemble globale.

L'accompagnateur doit être libre de tout préjugé concernant la personne qu'il accompagne et sur ce qui doit être fait. Il prend garde de ne pas projeter ses propres besoins ou ses opinions et reste concentré sur la réalité spécifique qui se présente à lui.

Une écoute véritable amène l'accompagnateur à mieux connaître et à mieux comprendre la personne, les circonstances, le groupe et sa culture. Il est une personne de discrétion qui sait respecter la confidentialité quand cela sera nécessaire.

h) Que faire ?

- *Interpréter la situation et la réalité.* Parce qu'il est extérieur au groupe, l'accompagnateur peut prendre du recul et clarifier ou désamorcer une situation. Il peut même aider certains à découvrir la beauté intérieure des autres dans la communauté ou dans l'équipe.
- *Aider à évaluer :* Faire le point sur les forces, les faiblesses, et les défis qui se présentent à l'équipe ou en relation avec la vie de Foi et Lumière dans les différents cercles de responsabilité (communauté, province, international). Une telle évaluation permet de redéfinir les véritables priorités.
- *Annoncer et rappeler la vision, inspirer :* La vie quotidienne et ses problèmes ont tendance à nous faire oublier ce pour quoi nous avons été choisis. Nous avons besoin de nous rappeler les objectifs et la vocation de Foi et Lumière.
- *Mettre au défi :* L'accompagnateur peut poser les questions qui encouragent la réflexion et l'action positive. Il encourage les

personnes à explorer des chemins nouveaux, peut-être inconnus.

- *Encourager* : L'accompagnateur encourage les membres à aller de l'avant, après leur avoir rappelé la vision.
- *Confirmer* : L'accompagnateur montre le chemin parcouru et les progrès réalisés. Cela sert à encourager, remercier et renforcer la confiance en soi de chaque personne. C'est l'occasion de montrer une nouvelle fois aux coordinateurs à quel point les équipes qui les ont élus leur font confiance. C'est aussi l'occasion de rappeler à ceux qui sont accompagnés, leurs dons et leurs compétences.
- *Montrer la vérité* : Parfois, l'accompagnateur doit aider le coordinateur à regarder la vérité avec ses points positifs et négatifs, particulièrement dans des situations difficiles ou conflictuelles, et inviter aux changements quand il le juge nécessaire.
- *Conseiller* : L'accompagnateur donne des conseils selon sa propre expérience. Cela peut concerner des questions d'ordre général ou des situations concrètes comme la planification du programme d'une session de formation ou d'une réunion du conseil, l'accompagnement d'un autre coordinateur...
- *Prier* : L'accompagnateur prie avec les coordinateurs, les équipes et les communautés qu'il accompagne. Nous avons tous besoin d'être guidés par Dieu et de recevoir sa miséricorde.
- *Prêter main forte* : Lorsque cela est nécessaire, l'accompagnateur peut assister le coordinateur dans l'accomplissement d'une tâche nouvelle ou délicate : comment accueillir une autorité religieuse, comment être présent à une rencontre difficile, comment préparer une session de formation...

i) Répondre aux besoins du coordinateur

- Lui suggérer des documents qui se rapportent à sa fonction.
- L'inviter et l'encourager à participer aux sessions de formation, aux retraites...
- L'aider à se tourner vers d'autres personnes qui peuvent le soutenir selon ses besoins, qui peuvent offrir un accompagnement

spirituel et personnel, qui exercent la même responsabilité, qui ont des connaissances dans des domaines spécifiques (gestion de conflits, élections difficiles, mise en marche d'un atelier, œcuménisme, croissance et maturité des personnes ayant un handicap mental, processus de deuil des parents...).

2. Afin de mieux nous connaître

Ce questionnaire est fait pour aider la communauté à s'auto évaluer et pour donner aux vice-coordonateurs provinciaux des outils qui les aident dans leur rôle d'accompagnateur et de guide lors de leurs visites aux communautés ou lorsqu'ils rencontrent les équipes de coordination pour une évaluation. En plus d'une réflexion sur la Charte de Foi et Lumière, le questionnaire fournit à la communauté des indications pour guider ses efforts et établir les priorités de son cheminement vers la reconnaissance. Il peut aussi mettre en lumière ce qui a besoin d'être approfondi et aider le coordinateur de la communauté à préparer son rapport pour l'équipe provinciale lorsque cela est nécessaire.

Nom de la communauté :

Date de création :

Province :

Nom et adresse du coordinateur :

Email :

1. Quand la communauté se rencontre-t-elle ? A quelle fréquence ?
2. Combien de personnes handicapées comptons-nous ?
Combien de membres de la famille ?
Combien d'amis ?
De jeunes amis ?
Est ce qu'il y a un équilibre entre les membres ?
3. Avons-nous une équipe de coordination stable ?
Qui en sont membres ?
Depuis combien de temps sont-ils au service de l'équipe ?
4. Avons-nous un aumônier qui participe à notre communauté ?
Comment ?

De quelle confession religieuse est-il ?

5. Est-ce que les membres de notre communauté vivent leur amitié entre les rencontres ? Comment ?
6. Comment prions-nous/contribuons-nous à l'unité de tous les chrétiens ?
7. Est-ce que tous les membres de notre communauté sont de la même confession chrétienne ? Laquelle ?
Accueillons-nous quelques membres d'une autre confession chrétienne, laquelle ? Combien ?
La communauté est interconfessionnelle (elle réunit des personnes de différentes confessions chrétiennes dans des proportions plus ou moins égales) ? Lesquelles ?
8. De quelle manière est-ce que notre communauté et ses membres font partie de l'Église locale ?
9. Comment décrivions-nous l'atmosphère au sein de notre communauté ?
10. Utilisons-nous le *Carnet de route* pour préparer nos rencontres ? Comment ?
11. Avons-nous un annuaire de la communauté ?
Avons-nous un album photo de la communauté ?
Avons-nous des projets spécifiques ? Si oui, lesquels ?
12. Est-ce que le conseil provincial nous aide ? Si oui, de quelle manière ? Si non, de quelle aide avons-nous besoin ?
13. Comment vivons-nous notre appartenance à la famille provinciale et internationale de Foi et Lumière, et comment exprimons-nous cette appartenance ?
14. Avons-nous des projets ou des initiatives qui pourraient aider ou être utiles à d'autres communautés ? Si oui, lesquels ?
15. Souvent, une communauté a un talent particulier qu'elle peut partager avec d'autres communautés. Selon nous, quel est le don de notre communauté ?
16. Avons-nous, en tant que communauté, des difficultés ou des défis spécifiques ?

17. Y a-t-il d'autres sujets que nous voudrions aborder ici plus en profondeur ? Lesquels ?
18. Avons-nous la volonté de participer financièrement à la vie de Foi et Lumière ? Comment ?
19. Nous basant sur ces questions, pouvons-nous dire :
Deux forces de la communauté ?
Deux points de croissance sur lesquels il faut concentrer nos efforts ?
Deux priorités ?
20. Comment décrivons-nous une de nos rencontres ?

3. Le discernement

Le discernement est un processus permanent à travers lequel nous recherchons individuellement et collectivement, à faire des choix qui soient le plus en harmonie avec le désir d'amour de Dieu. Le plus important est que Jésus nous a donné les dons de l'Esprit Saint, et qu'un de ces dons est le discernement.

À Foi et Lumière, la plupart du temps, nous parlons de discernement en relation avec le processus que nous utilisons pour choisir nos coordinateurs. En fait, nous discernons pratiquement tout ce que nous choisissons de faire. À chaque fois que nous demandons à Dieu de nous aider et de nous guider dans les choix que nous devons faire pour nous-mêmes, notre communauté, notre équipe et pour toute la famille Foi et Lumière, nous cherchons à discerner la volonté de Dieu. Quel est le chemin d'une plus grande vérité, de plus d'unité et d'amitié ? Quel chemin apportera plus de vie, de vraies joies et de paix profonde ?

Le discernement est le travail de toute une vie. Il consiste à voir, à connaître et à choisir ce que Dieu veut. Ce n'est pas chercher ce qui pourrait être le choix *parfait* ou *idéal* ; il ne se trouve pas dans le domaine théorique (et si...) ou hypothétique (dans certaines conditions...). Le discernement, c'est chercher ce qui pourrait être le meilleur choix, le choix le plus proche de l'esprit et du cœur de Jésus, en

ce moment, dans ce lieu, avec ces personnes et dans ces circonstances actuelles et concrètes. Le discernement c'est dire : *Nous voulons véritablement ce que tu veux. O Dieu, aide-nous à découvrir ce que tu veux et à le choisir.*

4. Comités de nomination et équipes de projet

a) Comités de nomination

Il y a un comité de nomination international et un comité de nomination dans chaque province.

Le comité de nomination recherche des personnes qui ont les qualités, les dons, l'expérience et la capacité de servir avec compétence dans différentes responsabilités au sein de Foi et Lumière, et en accord avec les profils établis par le conseil d'administration.

Le comité de nomination approprié demande et rassemble les noms proposés par les communautés, demande des informations complémentaires si nécessaire, et après avoir réfléchi et discerné sur toutes ces informations, il soumet les noms des personnes les plus adéquates :

- à l'assemblée générale pour l'élection des membres du conseil,
- à l'assemblée provinciale pour l'élection du coordinateur provincial,
- au coordinateur international, pour choisir les vice-coordonateurs internationaux (qui seront nommés par le conseil d'administration),
- à l'équipe provinciale (ou assemblée provinciale) pour choisir les vice-coordonateurs provinciaux.

L'assemblée générale ou l'assemblée provinciale nomme, après réflexion et discernement, les membres des équipes de nomination qui leur ont été présentés par le conseil d'administration ou l'équipe provinciale, respectivement, et suivant le profil établi par le conseil d'administration.

b) Équipes de Projet

Au niveau provincial et international, il y a des équipes de projet nommées par l'équipe provinciale ou le conseil d'administration.

L'équipe provinciale ou le conseil d'administration demandera à des personnes compétentes et ayant des connaissances dans différents domaines de prendre en charge des projets spécifiques (planification, organisation, animation).

Chaque équipe de projet a une durée de vie qui équivaut à la durée du projet. Par exemple, il n'y a pas d'équipe de projet en charge de la formation, mais des équipes de projet spécifiques sont mises en place pour des sessions de formation variées.

L'équipe de projet reçoit un mandat comprenant des objectifs bien définis, une explication des moyens disponibles et des dates fixées pour l'accomplissement de leur mission. Elle est sous la responsabilité de l'équipe provinciale ou du conseil d'administration.

L'idée est de déléguer, de partager les responsabilités, d'intégrer les personnes dans des projets selon leur don, d'enrichir l'expérience et la vie dans la province et d'éviter *la perte* de coordinateurs.

5. Documents disponibles

*Documents disponibles au secrétariat international
ou dans l'intranet du site www.foietlumiere.org*

"Plus jamais seuls, l'aventure de Foi et Lumière"

Marie-Hélène Mathieu (*Format poche*)

- Charte et la Constitution
- Carnet de route annuel
- Notre premier carnet de route
- Identité et mission de Foi et Lumière
- Porter ensemble la responsabilité à Foi et Lumière
- Vivre l'essentiel de Foi et Lumière au milieu d'une pandémie

- Règles financières à Foi et Lumière
- Quelques recettes faciles pour la recherche de fonds

- Journée pour un renouveau dans la communauté
- La spiritualité de Foi et Lumière
- Foi et Lumière dans la vie quotidienne, Père Joseph Larsen
- Les Mystères de Foi et Lumière, Ghislain du Chéné
- Le Chemin de Croix de Foi et Lumière, Ghislain du Chéné
- Pour préparer et vivre une retraite
- Les retraites à Foi et Lumière
- L'œcuménisme dans Foi et Lumière
- Fioretti, Père Joseph Larsen
- Les chemins du cœur, témoignages d'aumôniers

- Messages des Eglises à Foi et Lumière
- Dépliant
- Affiche petit et grand format

"Hisse et Ho !", la lettre internationale de Foi et Lumière

Notes

Notes

**Je vous confirme dans votre engagement :
dans les tempêtes que vivent les familles
être une petite barque
sur laquelle tout le monde
peut trouver une place**

Pape François à Foi et Lumière, 2 octobre 2021